



BIOLAIT SOUTIENT LA CONVERSION BIO EN 2 ANS

Créé en 1994 par six producteurs de l'Ouest de la France, Biolait représente 30% de la collecte nationale bio. Les décisions appartiennent aux 1300 fermes adhérentes qui votent la politique et stratégie de leur Groupement. Elles partagent une orientation commune, celle de développer « la bio partout et pour tous ! ».

Le 1er mai 2019, Biolait, 1er collecteur de lait bio en France, a décidé de modifier le versement de ses aides à la conversion en bio afin de renforcer la crédibilité du cahier des charges bio et de pérenniser l'ensemble de la filière laitière biologique, un objectif au cœur de son projet politique et pour lequel Biolait œuvre depuis 25 ans.

Concrètement, qu'est ce qui change ?

L'aide à la conversion proposée par Biolait s'élevait jusqu'alors à 30€/1000L, quel que soit le type de conversion choisi par l'éleveur. Pour inciter les éleveurs à réaliser des conversions simultanées, Biolait décide, à partir du 1er mai et pour tous les nouveaux adhérents, de verser cette aide sur la totalité de la période pour les fermes en conversion simultanée, et sur 6 mois maximum lors d'une conversion non simultanée.

Les 4 bonnes raisons de choisir la conversion bio simultanée (2 ans)

1

2 ans en conversion, ce n'est pas trop

La conversion en 2 ans permet de prendre le temps de préparer au mieux la transition des terres, des animaux, de son nouveau système de production ; et d'être totalement prêt au moment de la collecte et de la commercialisation.

Voir en vidéo [je clique !](#)



2

Prémunir les éleveurs face aux risques de destockage des fourrages

Les conversions non simultanées imposent de ne plus avoir de fourrages stockés au début de la conversion des animaux. Cela représente une prise de risque conséquente pour les éleveurs, accentuée dans des périodes d'aléas climatiques.

3

Soutenir les acteurs de la filière viande bio

Après une conversion en 2 ans, les animaux en fin de vie peuvent être valorisés en viande biologique, tandis que les animaux en conversion non simultanée partent pour l'essentiel sur le marché conventionnel.

4

Renforcer la crédibilité du cahier des charges bio

Biolait souhaite soutenir une démarche globale, cohérente, pérenne vis-à-vis des éleveurs, des organismes bio, de toute la filière.

Il existe deux types de conversions en bio

- Conversion « simultanée », pendant 2 ans : conversion de l'ensemble des productions de la ferme (terres et animaux en même temps)
- Conversion « non simultanée », pendant 18 mois minimum : conversion des terres pendant un an puis des animaux durant 6 mois, possibilité de collecter le lait en bio au bout de 18 mois minimum.



“

Jean-Marie Roy, éleveur Biolait en Vendée (85) et Administrateur Unebio : « Si nous faisons une moyenne sur 5 ans, économiquement l'agriculteur est perdant avec la conversion non simultanée car elle oblige à ce que les animaux vivent 3/4 de leur vie en bio pour être vendus en bio. Ils sont donc le plus souvent vendus sur le marché conventionnel. A noter aussi que la demande des consommateurs en viande biologique augmente, il manque aujourd'hui 150 vaches laitières par semaine pour satisfaire le marché. »

“

Ludovic Billard, président de Biolait et éleveur dans Les Côtes d'Armor (22)

« Par ses choix, Biolait souhaite soutenir une Agriculture Biologique exigeante. Il en va de sa responsabilité vis à vis des consommateurs et de l'environnement. Soutenir des conversions plus sereines et plus cohérentes permet à l'Agriculture Biologique de préserver sa crédibilité. Les producteurs de Biolait souhaitent toujours accueillir de nouvelles fermes afin d'accompagner la transition agricole et alimentaire. »

Une décision en continuité avec la Démarche Qualité Biolait

Démarche dans laquelle s'engagent les éleveurs, en complément du cahier des charges bio



PÂTURAGE ET AUTONOMIE, EN MOYENNE :

250 jours de pâturage/an
80% de la surface des fermes est en prairie
35 ares de pâturage accessible



AUTONOMIE ET TRAÇABILITÉ

90% des aliments des vaches viennent de la ferme en moyenne, Origine France garantie, des grains et graines achetés



PAS DE MIXITÉ sur les fermes :

des fermes 100% bio ou en conversion



PRÉVENTION ET MÉTHODES ALTERNATIVES

pour la santé, respect de l'animal



DIVERSITÉ ET TAILLE HUMAINE

des fermes
54 vaches et 2 travailleurs en moyenne, 30 races



RESPECT DES RESSOURCES

et de la biodiversité

Contact presse :

Ludovic Billard, 06 62 73 05 95

Président de Biolait et éleveur dans les Côtes d'Armor (22)

